



## **CARTON ROUGE POUR RDDV ! LE GOUVERNEMENT DOIT LEGIFERER**

Depuis plusieurs mois, Renaud Donnedieu de Vabres, Ministre de la Culture et de la Communication a multiplié les engagements pris au nom du Gouvernement : un système pérenne et équitable d'assurance chômage au sein de la solidarité interprofessionnelle de l'UNEDIC, ouverture des droits pour 507 heures sur 12 mois, intervention du Gouvernement par voie législative en cas d'absence d'accord des "partenaires sociaux" ; il n'y avait pas de mois où il ne répétait devant la presse, les députés, les sénateurs et les salariés du spectacle, ces engagements.

Après une parodie de négociations, le 18 avril dernier, le Medef présente un texte à la signature des confédérations de salariés.

A ce jour, deux d'entre elles le rejettent et les autres n'arrivent pas à se résoudre à le signer. Il n'y a donc pas d'accord. Non seulement le Gouvernement refuse de légiférer, mais il bâillonne le Parlement au sein duquel 470 députés et sénateurs ont déposé une proposition de projet de loi (PPL).

La Fédération des Syndicats CGT du Spectacle dénonce depuis des mois les engagements non tenus par le Ministre de la Culture au nom du Gouvernement.

A plusieurs reprises, notamment lors du Festival de Bourges la CGT a mis en garde RDDV : ses reniements lui vaudraient les manifestations de colère des artistes et des techniciens.. Les salariés sauraient lui rappeler ses engagements.

La campagne médiatique du Ministre de la Culture semble avoir persuadé le Gouvernement que les artistes et techniciens avaient été anesthésiés durablement. Le Ministre se présente donc en grande pompe en Avignon, avec, comme projet - ultime provocation - de célébrer les 60 ans de la Décentralisation dont les débuts sont un geste de courage, d'obstination et de fidélité aux engagements pris ! Et d'évoquer les 60 ans à venir !

La CGT Spectacle appelle alors à une journée d'actions et de grève le 17 juillet, dépose un préavis et organise une manifestation et un rassemblement dans le "forum" historique du Festival le Verger Urbain V, pour interpeller le Ministre.

Plus d'un millier de participants à la manifestation, autant au rassemblement, et le caractère unitaire du mouvement manifesté par le soutien de FO et d'organisations non-confédérées ont rappelé aux pouvoirs publics la réalité de la situation.

Et la réalité est un arbitre incorruptible : carton rouge pour le Ministre ! qui a quitté le terrain, sans même assister à la « première » des Barbares dans la Cour d'Honneur : pour la première fois de son mandat, il réalisait qu'il ne suffisait pas de bien parler, c'était aux actes qu'on l'attendait.

La CGT et sa Fédération du Spectacle appellent les députés et sénateurs, signataires de la PPL à légiférer, pour aller ainsi jusqu'au bout de leur engagement.

La CGT et sa Fédération du Spectacle appellent les artistes et techniciens à continuer de signifier au Ministre, partout où il se présentera devant eux, qu'il doit tenir ses engagements en légiférant.

Au-delà de la question de l'assurance chômage, la CGT rappelle que, conformément à son congrès, elle a décidé d'engager une vaste campagne pour l'adoption d'une loi d'orientation et de programmation pour la culture garante des droits sociaux et de l'exception culturelle pour l'ensemble des salariés du spectacle et de la culture.

Paris, le 18 juillet 2006

- **Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition :**

Son site internet au  
[www.fnsac-cgt.com](http://www.fnsac-cgt.com)

Sa messagerie vocale au  
**01 48 03 87 76**

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60  
Email : [cgtspectacle@fnsac-cgt.com](mailto:cgtspectacle@fnsac-cgt.com)